



74270

CHÊNE-EN-SEMINE
433, route du Prieuré
Tél. : 04 50 77 90 87
Fax : 04 50 23 78 64

E-mail : mairie@chene-en-semine.fr
Site : www.chene-en-semine.fr

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 FEVRIER 2025

Nombre de conseillers :
En exercice : 11
Présents : 09
Votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 février 2025

Le conseil municipal de Chêne en Semine, dûment convoqué, s'est réuni à 19 heures 00 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Paul Rannard, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : onze

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 février 2025

Présents : Paul Rannard, , David Jordan, Jean-François Borget, Carine Messier, Loïc Besset, Isabelle Seinera, Sébastien Cotterlaz-Rannard, Aurélie Stéfani , Olivier Thevenet ,

Absente excusée : Marie-Claude Fournet qui donne pouvoir à Sébastien Cotterlaz-Rannard,

Absent : Gérard Mouillet,

Carine Messier a été désignée secrétaire de séance

Adoption du procès-verbal de la séance du 18 février 2025

DELIBERATION n° 2025/03/09

VOTE DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L. 22223 ;

Vu le courrier en date du 6 décembre 2024 sollicitant l'adhésion au compte financier unique auprès du service de gestion comptable de Rumilly,

Vu les Comptes Financiers Uniques 2024 de la commune de Chêne en semine ci-dessous ;

COMPTE FINANCIER UNIQUE BUDGET PRINCIPAL

	SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
RESULTAT REPORTE 2023		3 083 422,05 €		20 877,27 €	0,00 €	3 104 299,32 €
OPERATIONS EXERCICE	559 187,62 €	925 737,85 €	68 402,38 €	155 912,49 €	627 590,00 €	1 081 650,34 €
TOTAUX	559 187,62 €	4 009 159,90 €	68 402,38 €	176 789,76 €	627 590,00 €	4 185 949,66 €
RESULTAT DE CLOTURE		3 449 972,28 €		108 387,38 €		3 558 359,66 €
RESTE A REALISER			45 500,00 €			
TOTAUX				62 887,38 €		3 512 859,66 €

COMPTE FINANCIER UNIQUE BUDGET EAU

	SECTION EXPLOITATION		SECTION INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
RESULTAT REPORTE 2023		93 278,51 €	402,33 €	0,00 €	402,33 €	93 278,51 €
OPERATIONS EXERCICE	127 525,61 €	131 572,90 €	6 505,38 €	18 254,84 €	134 030,99 €	1 49 827,74 €
TOTAUX	127 525,61 €	224 851,41 €	6 907,71 €	18 254,84 €	134 433,32 €	2 43 106,25 €
RESULTAT DE CLOTURE		97 325,80 €		11 347,13 €		108 672,93 €

COMPTE FINANCIER UNIQUE BUDGET LOTISSEMENT "LES CARDINATS II"

	SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
RESULTAT REPORTE 2023		110 780,05 €		59 654,19 €		180 434,25 €
OPERATIONS EXERCICE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX	0,00 €	110 780,05 €	0,00 €	59 654,19 €	0,00 €	180 434,25 €
RESULTAT DE CLOTURE		110 780,05 €		59 654,19 €		180 434,25 €

Ouverture au public : mercredi de 9h30 à 12h00
vendredi de 9h30 à 12h00 - 14h00 à 17h30

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote,

APPROUVE les Comptes Financiers Uniques 2024.

DONNE pouvoir au Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION n° 2025/03/10

BUDGET PRINCIPAL 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Vu le compte financier unique 2024,

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

CONSTATE l'excédent de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice	366 550.23 €
Résultats antérieurs reportés	3 083 422.05 €
Résultat à affecter	3 449 972.28€

DECIDE D'AFFECTER le résultat de fonctionnement comme suit

Section de fonctionnement	art. 002	3 449 972.28€
---------------------------	----------	---------------

CHARGE le Maire d'effectuer les écritures comptables correspondantes.

DELIBERATION n° 2025/03/11

BUDGET ANNEXE EAU 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Vu le compte financier unique 2024,

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

CONSTATE l'excédent d'exploitation comme suit :

Résultat de l'exercice	4 047.29€
Résultats antérieurs reportés	93 278.51 €
Résultat à affecter	97 325.80 €

DECIDE D'AFFECTER le résultat de fonctionnement comme suit

Section d'exploitation	art.002	97 325.80 €
------------------------	---------	-------------

CHARGE le Maire d'effectuer les écritures comptables correspondantes.

DELIBERATION n° 2025/03/12

BUDGET LOTISSEMENT « LES CARDINATS II » 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Vu le compte financier unique 2024,

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

CONSTATE le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice	0 €
------------------------	-----

Résultats antérieurs reportés		120 780.06 €
Résultat à affecter		120 780.06 €
<u>DECIDE D'AFFECTER</u> le résultat de fonctionnement comme suit		
Section de fonctionnement	art 002	120 780.06 €
<u>CHARGE</u> le Maire d'effectuer les écritures comptables correspondantes.		

DELIBERATION n° 2025/03/13
APPROBATION DU BUDGET PRINCIPAL 2025

Le conseil municipal prend connaissance du projet du budget de la commune pour l'exercice 2025.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le budget communal pour l'exercice 2025 à hauteur de :

Section de fonctionnement

Dépenses et recettes : 4 134 972.28 €

Section d'investissement

Dépenses et recettes : 1 298 000.00 €

DELIBERATION n° 2025/03/14
APPROBATION DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU 2025

Le conseil municipal prend connaissance du projet du budget annexe de l'eau pour l'exercice 2025.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le budget annexe de l'eau pour l'exercice 2025 à hauteur de :

Section d'exploitation

Dépenses et recettes : 235 831.30 €

Section d'investissement

Dépenses et recettes : 107 178.93 €

DELIBERATION n° 2025/03/15
APPROBATION DU BUDGET LOTISSEMENT « LES CARDINATS II » 2025

Le conseil municipal prend connaissance du projet du budget de la commune pour l'exercice 2025.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le budget annexe lotissement « Les Cardinats II » pour l'exercice 2025 à hauteur de :

Section de fonctionnement

Dépenses et recettes : 287 780.06€

Section d'investissement

Dépenses et recettes : 247 434.25 €

DELIBERATION n° 2025/03/16

PRIX DE VENTE DE L'EAU

Vu le vote du budget annexe de l'eau 2025.

Vu l'augmentation du prix de l'eau facturée aux communes adhérentes par le Syndicat Mixte des Eaux de Bellefontaine Semine (SMEBS).

Afin d'éviter une trop forte augmentation du prix de l'eau pour les années à venir.

Considérant la nécessité d'équilibrer le budget du service.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE :

⇒ de fixer comme suit le prix de vente de l'eau potable aux abonnés à compter de la prochaine facturation

Consommation de 1 à 500 m³.....1.43 €/m³

Consommation au-delà de 500 m³.....1.33 €/m³

Questions diverses :

Commune : un projet d'agrandissement des locaux du complexe sportif du FC Semine est prévu pour le printemps, M le maire informe que nous allons faire appel à un architecte.

Une étape de la course du cœur aura lieu le 22 mars sur notre commune.

Le départ est prévu vers 14h30-15h à l'église.

La Course du Cœur est une course pied symbolique & solidaire d'équipes d'entreprises, hommage au regretté Pr Christian Cabrol - parrain historique et pionnier des greffes cardiaques en Europe, soutenue par le Ministère des Sports : quelque 300 coureurs dont une équipe de coureurs transplantés (foie, cœur, rein, poumons, ...) vont parcourir 800 km pendant 4 jours et 4 nuits pour rallier depuis Paris, la station des Arcs en Savoie. Ils sont encadrés par près de 150 bénévoles dont 15 motards de la Garde Républicaine de la Gendarmerie Nationale.

Clôture de la séance : 20 h 00

Le secrétaire de séance
Carine Messier



Le Maire
Paul RANNARD

